

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ

Le Président de Limoges Métropole

du 12 juillet 2025

Arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable à la modification n°9 du Plan local d'urbanisme de Limoges

N° 26929

Objet : Code général des collectivités territoriales, articles L.123-1 et suivants et R.123-1 et suivants ;
Objet : Code de l'urbanisme, notamment l'article L.123-1 ;
Objet : le Code des relations entre le public et l'administration, en particulier son article 1, §2 1° ;
Objet : la délibération du Conseil communautaire de Limoges Métropole en date du 27 novembre 2024 approuvant la modification n°9 du Plan local d'urbanisme (PLU) de Limoges ;
Objet : la décision de Monsieur le Président du Tribunal administratif de Limoges en date du 1er juillet 2025, désignant M. Hervé COLLAUD, en qualité de commissaire enquêteur ;
COMPÉTENCE : enquête publique la procédure de modification n°9 du PLU de Limoges ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1. Il y a lieu, conformément à l'article L.123-45 du code de l'urbanisme, de procéder à l'enquête publique relative à la modification n°9 du Plan local d'urbanisme de la commune de Limoges. Cette enquête consiste à recevoir et enregistrer les observations relatives à la création d'un fusion de station des eaux pluviales et usées sur la parcelle cadastrée section 051 n°17 située sur Châteauneuf.

L'enquête publique sera ouverte du lundi 1er septembre 2025 à partir de 9h00 au vendredi 27 septembre 2025 à 16h00 inclus soit pendant 27 jours consécutifs. Le siège de Limoges Métropole, situé au 15 rue Bernard Palissy, 87000-LIMOGES, a été désigné comme siège de l'enquête publique.

ARTICLE 2. Le dossier relatif à l'enquête prévue à l'article 1 sera tenu à la disposition du public pendant 27 jours consécutifs du lundi 1er septembre 2025 à partir de 9h00 au vendredi 27 septembre 2025 jusqu'à 16h00 aux dates et aux lieux suivants :

- Dans les locaux de la Direction de l'urbanisme et immobilière de la mairie de Limoges, situés au **35 avenue Baudin, 87000 LIMOGES**, pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public, soit du lundi au vendredi de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ;
- Au siège de Limoges Métropole, situé au **15 rue Bernard Palissy, 87000 LIMOGES**, pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public, soit du lundi au vendredi de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Ce dossier sera également consultable sur le site internet de la commune de Limoges (<https://www.limoges.fr/>), et sur le site internet de Limoges Métropole (<https://www.limoges-metropole.fr/>) après l'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté sur un point d'information mis à disposition du public au siège de Limoges Métropole aux jours et heures d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h).

ARRÊTÉ

Arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable à la modification n°9 du Plan local d'urbanisme de Limoges

1 DOCUMENT - Publié le 11 Juillet 2025

 **26929.pdf**
(.pdf, 195,7 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**